

Le Parc naturel régional des Alpilles contribue à la formation des gestionnaires d'espaces protégés sur le risque incendie

Face à l'intensification du risque incendie liée au changement climatique et à l'évolution du cadre réglementaire, le Parc naturel régional des Alpilles s'engage pour renforcer la prise en compte de cet enjeu dans la gestion des espaces naturels. En partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, il contribue à un programme de formation destiné aux gestionnaires d'aires protégées, afin de les accompagner dans l'intégration du risque incendie dans leurs pratiques et documents de gestion.

La loi du 10 juillet 2023 étend le nombre de territoires concernés par le risque incendie et impose désormais aux gestionnaires d'espaces naturels de renforcer les actions de prévention et de Défense des Forêts Contre les Incendies. Mais au-delà de la réglementation, de nombreux acteurs s'interrogent sur l'évolution de leur territoire face aux effets du changement climatique, impactant considérablement leur regard sur le risque feux de forêt.

Fort d'un savoir-faire développé depuis les années 2000, le Parc des Alpilles s'appuie sur une coopération étroite entre les acteurs du territoire et une approche intégrant la multifonctionnalité de la forêt (biodiversité, pastoralisme, agriculture, multi-usages, paysages). Cette expertise en fait aujourd'hui un territoire de référence pour l'intégration des enjeux DFCI dans les politiques de gestion des espaces naturels.

La première session de formation s'est tenue du 26 au 29 janvier à l'Entente Valabre, réunissant une vingtaine de participants venus de plusieurs régions françaises. À cette occasion, Jonathan Baudel, chargé de mission Défense des forêts contre les incendies et Gestion durable de la forêt, a apporté un retour d'expérience concret issu du terrain.

L'expertise du Parc des Alpilles rayonne également au-delà du territoire, avec des échanges récents menés en Belgique, notamment auprès du Parc des Deux Ourthes, engagé dans une réflexion sur la mise en place de stratégies DFCI.

Contact : Johnathan Baudel, j.baudel@parc-alpilles.fr

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | parc-alpilles.fr